



Consultation publique PLU Noisy le Roi

À partir de Didier MERCIER <didiermercier@wanadoo.fr>

Date Lun 24/03/2025 18:32

À enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr <enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr>

Madame la Commissaire-Enquêtrice,

Faisant suite à notre entretien de ce jour, le 24 mars 2025, je vous confirme mes inquiétudes concernant ce PLU qui entraînerait une importante et regrettable densification de Noisy-le-Roi qui cesserait d'être le village que nous apprécions.

Concernant la Résidence de la Gaillarderie, où je possède ma résidence principale en qualité également de propriétaire, je suis totalement opposé à un désencadrement jusqu'à 10 % de l'emprise au sol des constructions principales et le relèvement jusqu'à cinq niveaux habitables et 16 mètres au point le plus haut. Il faudrait certes recueillir l'accord de la copropriété mais un tel PLU, s'il était approuvé, constituerait déjà en soi une menace et entraînerait une dévalorisation des appartements. La mise en œuvre de ce PLU pour la résidence serait par ailleurs catastrophique : forte densification rendant extrêmement difficile la circulation, le stationnement et la conservation des espaces verts, sans parler des problèmes techniques (assainissement, eau, chauffage, ascenseurs...) ; notre qualité de vie serait ainsi fortement atteinte. La période des travaux serait aussi très difficile à vivre.

Bien à vous,

Didier Mercier

6 Résidence la Gaillarderie

78 590 Noisy-le-Roi

Tél : 06 61 17 54 52